



JFR/CET



FRANCE-SOIR : DE L'UNITÉ !

Dans la continuité des communiqués du 30 septembre relatif au quotidien *La Tribune* et du 11 octobre concernant *France-Soir*, le SGLCE et le SNJ-CGT ont reformulé, par courrier daté et posté le 12 octobre 2011, une demande de réunion urgente avec les éditeurs de la Presse quotidienne nationale et la Direction générale des Médias et des Industries culturelles (DGMIC).

Aujourd'hui, mardi 18 octobre 2011, le Syndicat de la Presse quotidienne nationale (SPQN) nous indique qu'il est prêt à recevoir nos deux syndicats avec les élus du comité d'entreprise de *France-Soir*, ce vendredi 21 octobre 2011 dans la matinée.

Considérant :

D'une part, que le rassemblement des salariés de la profession, le 14 octobre 2011, à l'initiative de l'ensemble des syndicats CGT (SGLCE, SNJ-CGT, CILP, Syndicat des Correcteurs) fut une réussite unitaire et qu'il convient de conserver cette dynamique,

D'autre part, que, lundi 24 octobre, face au nouveau rassemblement prévu par les salariés de *France-Soir*, devant le siège du SPQN, les éditeurs accepteront de recevoir une délégation, que le SGLCE et le SNJ-CGT souhaitent large et unitaire, notamment avec la présence de tous les élus du comité d'entreprise de *France-Soir*, Le SGLCE et le SNJ-CGT ont décliné la proposition de réunion du SPQN pour ce vendredi 21 octobre 2011.

De même, parce qu'il est de notre devoir d'informer, voilà ce que seront amenés à développer le SGLCE et le SNJ-CGT aux éditeurs de Presse quotidienne nationale s'ils sont reçus ce lundi 24 octobre 2011 :

- Réduire *France-Soir* à son seul site web, c'est condamner à court terme le quotidien et les emplois ;
- « Le papier n'est pas mort » ou « Les quotidiens papier et électronique sont complémentaires » ne peuvent être simplement des incantations ou des slogans de discours universitaires.
- Monsieur le Président du SPQN, c'est de votre responsabilité d'intervenir auprès d'un de vos membres adhérents, propriétaire de *France-Soir* pour qu'il revienne sur sa volonté d'asphyxier le quotidien ;
- Messieurs les éditeurs, c'est de votre devoir d'intercéder auprès de la DGMIC et du ministère de la Culture et de la Communication afin qu'ils favorisent l'offre d'un repreneur qui aurait pour objectif de relancer *France-Soir*, un journal populaire moderne, mariant web et papier.

Dans le même temps que paraît ce communiqué, deux courriers sont envoyés par le SGLCE et le SNJ-CGT l'un au ministère de la Culture et de la Communication à l'attention de Monsieur PEYREGNE et l'autre à Madame Laurence FRANCESCHINI, directrice du développement des médias, pour une demande de réunion. Bien évidemment, comme précisé dans le communiqué du 30 septembre 2011, le SGLCE et le SNJ-CGT souhaitent que les syndicats intéressés par l'avenir du journal et de ses salariés, ainsi que les élus du comité d'entreprise participent à cette réunion, dans la plus grande unité.

En attendant, le SGLCE et le SNJ-CGT demandent à leurs mandants de participer au **rassemblement du lundi 24 octobre 2011, à 11 heures,**
au 13 rue La Fayette, Paris 9^e (siège du SPQN).

Paris, le 18 octobre 2011